

No. 9R2010 - ARRÊTÉ MUNICIPAL LIEUX DANGEREUX ET INESTHÉTIQUES

La Secrétaire adjointe procède à la 1^{ère} lecture en entier et la 2^e lecture par titre de l'Arrêté No. 9R2010.

INFORMATION GÉNÉRALE

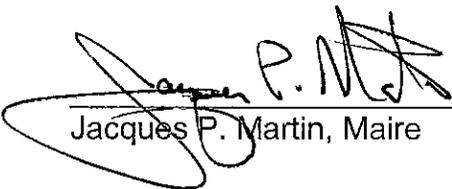
- Prochaine réunion publique, le mardi, 23 février, 2010 à 20 h
- Semaine des Kinsmens - du 14 au 20 février
- Information - Gouvernement du Canada, location de locaux : M. Roger Ouellette de Service correctionnel Canada vient informer la population concernant le déménagement de leur bureau à Edmundston et invite les gens à les contacter pour toute information additionnelle.

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Des questions ou commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- Reconnaissance et remerciements pour la collaboration avec la Société du Centre des Affaires
- Inquiétudes concernant la sécurité sur le chemin du Pouvoir
- Remerciement pour l'aménagement du sentier VTT avoisinant le terrain de golf
- Plainte concernant le déblaiement des trottoirs au centre-ville
- Le Conseiller Pelletier indique que la sécurité de la population est très importante

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Michel Dubé à 20 h 50.


Jacques P. Martin, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe